

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 002-200051118-20230412-18_2023-DE



DELIBERATION

2023/18

**RECONDUCTION DU DISPOSITIF « PLANTONS LE DECOR »
RENOUVELLEMENT D'UN AN**

L'an deux mille vingt-trois le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à la salle des fêtes de Monceau sur Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 9, Représentés : 4, Votants : 13

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Hugues COCHET, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, Mme Katie LEFEVRE, M. Vincent LAMOUREUX, M. Michel LANDERIEUX, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par M. Bernard GREHANT, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN, Mme Christelle MAES par Mme Adeline DUPONT et M. Thierry VERDAVAIN par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Patrick FEUILLET, M. Laurent MARLOT, M. Gilles QUEILLE et M. Jean-François PAGNON.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Michel LANDERIEUX.

« Plantons le décor » est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières d'origine locale mise en place par les Espaces Naturels Régionaux (ENRx) en partenariat avec 27 territoires de la Région Hauts-de-France.

Le PETR du Pays de Thiérache est engagé dans ce dispositif depuis 2020. Sont éligibles à celui-ci les particuliers, les collectivités territoriales, les associations ou encore les exploitants agricoles.

Plantons le décor offre la possibilité de réaliser des projets de plantations, d'aménagement paysager, de trames écologiques, de boisements paysagers ; de préserver la biodiversité et l'originalité des paysages de votre territoire en Nord-Pas de Calais ; de contribuer au développement durable de la région ; d'avoir une aide en ligne pour concevoir vos projets et d'avoir une information et des conseils de professionnels spécialisés le jour de la livraison des plants et des contacts locaux dans les territoires partenaires.

Considérant le succès croissant du dispositif sur le territoire de la Thiérache, il est proposé de reconduire le partenariat avec les Espaces Naturels Régionaux pour déployer à l'échelle de la Thiérache le dispositif « Plantons le décor ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

ACCEPTE de renouveler la participation du PETR du Pays de Thiérache au dispositif régional « Plantons le décor » ;

AUTORISE le Président à signer l'avenant N°2 à la convention de partenariat avec l'association des Espaces Naturels Régionaux des Hauts-de-France et à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 002-200051118-20230412-18_2023-DE